

Assemblée générale ordinaire de l'association
LUNDI 11 AVRIL 2022 A 20h.

(à la salle polyvalente de l'Adret – Place Pont-Rouge 2)

Présents :

Laura Arslan-Mele, Marie-Lucie Aucoin, Sebastian Bernardez, Maria Bernasconi, Damien Clerc (FPLC), Claude Dupanloup (FCLPA), Joana Da Silva, Kim Durussel (Camille Martin), Sylvie Fischer, Patrick Haissly, Sylvie Holenstein, Tiago Larcher-Monteiro, Ana Liso, Valentina Maïga-Hemmeler, Sweet Makonnen, Geneviève Monod, Guy Musy (FASe/invité), Jeannette Romba, Daniel Roth.

Excusés :

Anjela Aubert, Laurent Beausoleil, Lionel Bionda, Sandrine Grether, Ueli Leuenberger, Odile Magnenat, Olowine et Yann Rogg, Wilfried Tourne.

PROCÈS VERBAL

Sylvie Fischer, Présidente, accueille les participants et participantes et chaque membre se présente.

La convocation a été envoyée aux membres le 15.03.2022, suivie de l'ordre du jour communiqué par mail du 03.04.2022.

La Présidente ouvre la séance et rappelle les différents points soumis à l'Assemblée et recueille les propositions de sujets à traiter au point « divers » : Nouvelles sur la future école et Création d'un groupement d'achats.

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29.03.2021 a été envoyé aux membres le 9 avril 2021.

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport du comité

Les membres du comité commentent le rapport d'activité pour l'année 2021.

Fonctionnement du comité :

Depuis la constitution de l'Association en novembre 2019, le comité a tenu 33 séances. En 2021 il s'est réuni à 13 reprises.

Les tâches ont été réparties de la manière suivante :

- Présidence : Sylvie Fischer
- Secrétaire : Claude Dupanloup (FCLPA)
- Trésorier : Daniel Roth
- Administrateur site web : Tiago Larcher Monteiro
- Administratrice page FaceBook : Joana Da Silva
- Autres tâches : Lionel Bionda (remplacé par Damien Clerc dès septembre 2021), David Mathys et Steven Wyss.

En cours d'année Sebastian Bernardez a rejoint l'équipe du comité au titre d'invité.

Un Bureau du comité a été formé dès septembre 2021 composé de la présidente, du secrétaire et du trésorier.

Identité visuelle du quartier de Pont-Rouge

Dans le cadre du dispositif de cohésion sociale mis en place entre l'association AVV, la Ville de Lancy (SASL), et le Bureau de l'intégration (BIE), un projet de logo commun a été discuté dans le but de marquer une unité entre les partenaires pour les actions entreprises (événements, activités, manifestation). La volonté étant de fédérer les habitantes et habitants autour d'un même groupe et d'une même cause : le "vivre ensemble" à Pont-Rouge.

Assemblée de quartier du 13 octobre 2021

L'AVV, en collaboration avec la coordinatrice de quartier, Odile Magnenat, a activement participé à l'organisation ainsi qu'à l'animation de la première assemblée de quartier. Cette dernière a su attirer son public puisqu'environ soixante personnes d'âge et horizons variés étaient présentes

Nous avons pu constater la convergence entre ce qui est ressorti de l'assemblée de quartier et les thématiques sur lesquelles l'AVV s'active depuis sa création. En l'occurrence, ce sont les questions d'**animation** et d'**aménagement extérieurs** qui ont suscité le plus de questionnement et d'engouement. Voilà pourquoi il a été décidé d'offrir des moyens particuliers pour le suivi et l'accompagnement de groupes de travail spécifiques dans ces domaines.

Site web et page FaceBook

Le site internet <https://quartier-pont-rouge.ch> est le premier canal d'informations à disposition pour le Quartier Pont-Rouge. Mis en place dès 2020 par l'AVV ce site est devenu une plateforme d'échange et de communication portée par les partenaires du plan de cohésion sociale (AVV, SASL, BIE). Il est en constante évolution et contient diverses rubriques de sorte à pouvoir fournir des renseignements exhaustifs sur la vie de quartier : son histoire, les événements, les actualités, les activités de l'Espace quartier, la vie associative, etc. En 2021, la FPLC a souhaité intensifier sa participation pour le développement d'une page spécifique sur la construction et l'histoire du quartier.

Le développement web et la maintenance sont assurés par M. Cyril Bron. Le site internet du quartier Pont-Rouge étant cogéré par l'AVV, la Ville de Lancy et la FPLC, une charte a été établie pour définir les responsabilités de chacun et les procédures liées à la gestion courante du site.

Dans l'optique de rassembler et de communiquer de façon encore plus intense, un groupe privé intitulé « Quartier Pont-Rouge » a été créé par l'AVV sur FaceBook en novembre 2021. Ce groupe a pour but de partager des bons plans, des petites annonces, des événements ou encore de poser des questions. Toutes les personnes qui ont lien avec le quartier Pont-Rouge peuvent y adhérer (actuellement 100 membres). Les publications font toutes l'objet d'une vérification préalable par des modérateurs. De cette façon, nous garantissons aux membres que le fil d'actualités n'est pas pollué par des publications inappropriées.

Espace quartier

L'arcade mise à disposition par la FCIL est gérée conjointement par l'AVV et le SASL (service des affaires sociales et du logement de la Ville de Lancy). Il est destiné aux activités de quartier, permanences d'information pour la habitant.e.s, des réunions associatives ainsi qu'aux fêtes/anniversaires familiales.

En raison de la pandémie, la mise à disposition du local a pu être activée seulement à partir d'octobre 2021. En plus de l'utilisation par les habitant.e.s pour des réunions/fêtes lors des week-end, des activités permanentes de cours et ateliers seront proposées les autres jours de la semaine.

Permanences d'accueil et de rencontres

La coordinatrice de quartier tien deux permanences hebdomadaires à l'Espace quartier. Le

but de ces permanences est de pouvoir accueillir les nouveaux habitant.e.s, les informer sur les différents services disponibles et activités prévues ainsi que de les orienter sur les prestations sociales proposées par la Ville de Lancy.

Au 1^{er} semestre 2021, l'AVV a également assuré une permanence les vendredis de 12h à 14h. Ces permanences avaient pour but de proposer un lieu de rencontre et d'information concernant les activités et projets d'animation du quartier. Au deuxième semestre, l'AVV a organisé les « Café Croissant » du lundi matin ainsi que les « Apéros » du vendredi soir (en alternance, tous les quinze jours). Ces derniers ont rencontré un succès mitigé notamment dû au fait de la situation sanitaire du moment.

Au total pour l'ensemble de ces permanences, 250 personnes ont passé la porte de l'Espace quartier en 2021.

Fêtes de quartier

Fruit de la collaboration entre l'AVV, l'Adret (FCLPA) et la coordinatrice du quartier avec le soutien actif de divers services de la Ville de Lancy, la première édition de la fête du quartier a eu lieu le dernier samedi des vacances d'été 2021. Différentes activités pour tous les âges se sont déroulées sous un généreux soleil suivi d'un ciel étoilé. Une buvette associative et plusieurs stands de nourriture ont agrémenté les rencontres et les discussions entre voisin.e.s du quartier et alentours. Cette fête a rencontré un vif succès puisque près de 500 personnes étaient au rendez-vous.

Pour l'Escalade, les jeunes et moins jeunes avaient préparé leurs déguisements, le récit de la nuit du 11 décembre 1602 était prêt à être déclamé, les cuivres de la fanfare étaient lustrés, les lampions n'attendaient que la parade et les légumes, le chaudron ! La pandémie a malheureusement eu raison de ce magnifique programme qui reste prêt à être activé en 2022.

Marché hebdomadaire

Dès février, l'AVV a soutenu la démarche de la FCLPA auprès de la Ville de Lancy pour l'instauration d'un marché hebdomadaire. Le projet a pu être concrétisé grâce à l'engagement des services concernés de la VdL et l'instauration de ce marché est fixée à fin. Mars 2022. Il se déroulera le mercredi en fin d'après-midi et soirée. Un programme d'animation musicale est prévu 2 fois par mois. Il sera mis en oeuvre par la groupe de travail animation en collaboration avec les activités culturelles de Lancy.

Discussion sur le rapport :

A propos du **site web** www.quartier-pont-rouge.ch , Damien Clerc (FPLC) précise que la page « Pont-Rouge » sera complétée avec des informations sur les « constructeurs ». Il y a aussi une volonté de rendre interactif le plan du quartier avec toutes sortes de renseignements sur les activités qui s'y déroulent (commerciales, culturelles, rencontres, animations, services). La partie « histoire » va être aussi revue et complétée grâce à une collaboration avec Lancy d'Autrefois. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec Mme Kaarina Lorenzini. Il est prévu d'organiser un vernissage lorsque cette page « Pont-Rouge » sera achevée (probablement cet été).

Sur la **responsabilité de l'Espace quartier**, il est rappelé qu'un bail de prêt à usage proposé par la FCIL a été signé par l'AVV et le SASL (Ville de Lancy), Ces deux partenaires se sont donc unis pour la gestion de l'arcade. Toutes les questions en lien avec l'utilisation, les équipements et l'entretien sont donc réglées conjointement entre Claude Dupanloup pour le comité AVV et Odile Magnenat, coordinatrice de quartier.

Concernant la **Fête du 1^{er} Août**, il est précisé que son organisation est du ressort de la Ville de Lancy. L'AVV n'a pas encore eu connaissance du projet pour 2022 ni si sur le lieu de la manifestation.

Au sujet du **fonctionnement de l'association**, Sylvie Fischer explique que le Comité a été appelé à revoir la gouvernance afin de ne pas alourdir la gestion des tâches pour le bien être du quartier :

- Les membres AVV sont appelés à s'investir dans les groupes de travail qui sont de réelles plateformes de participation sur différents projets et actions ; donc bien en lien avec le dispositif de cohésion sociale. Ils sont pilotés par l'un des membres AVV « délégué » du comité, conjointement avec OMA (coordinatrice) qui assure la logistique.

- Le comité est l'organe chargé de la gestion générale de l'association. Il se réunit désormais moins fréquemment (par trimestre au lieu de mensuellement)

- Le Bureau (présidente, secrétaire, trésorier) prend le relais pour les affaires courantes (environ une fois par mois)

- Le comité de pilotage du dispositif de cohésion sociale du quartier regroupe tous les partenaires impliqués dans le quartier : les fondations et coopératives propriétaires, l'AVV, la Ville de Lancy, le Bureau de l'intégration, la FASe, le service de concertation du DT.

- Enfin, un groupe opérationnel rassemble les professionnels chargés de la coordination et la mise en œuvre de certaines actions (animations enfants, intégration, participation citoyenne, etc)

Ce fonctionnement a été voulu comme un processus évolutif mis au point en accord avec la coordinatrice de quartier, Odile Magnenat.

3. Comptes 2021 et rapport de contrôle

La situation financière de l'exercice 2021 est exposée par Daniel Roth, trésorier.

En 2021, l'AVV a bénéficié d'une subvention de CHF 2'000 de la Ville de Lancy qui est remerciée pour ce soutien conséquent. Par ailleurs, CHF 2'842, ont été encaissés au titre de cotisations et dons.

Les charges totalisent CHF 3'878, réparties entre :

- animations et fêtes de quartier (dépenses 2'363 / recettes 2'178), soit CHF 185

- entretien et frais fonctionnement Espace quartier, soit CHF 2'315

- frais administratifs (assurances, internet, fournitures), soit CHF 1'375

Le différentiel est donc de CHF 963 montant sur lequel le comité propose d'affecter CHF 600 pour un fonds d'animation, le solde de CHF 363 allant en augmentation des fonds propres.

Le total du bilan 2021 est de CHF 2'850 dont CHF 922 de fonds propres.

En conclusion, le rapport de contrôle effectué par Mme Kim Durussel et M. Yves Gubelmann recommande à l'Assemblée de donner décharge au trésorier et au comité pour les comptes de l'exercice 2021.

4. Approbation des rapports d'activités et des comptes

Soumis au vote de l'Assemblée par la présidente, le rapport d'activité du comité et les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité.

5. Modification des statuts (art. 5 et 14 selon proposition en annexe)

A l'usage, il est apparu que certaines dispositions statutaires manquaient de clarté, notamment en ce qui concerne les catégories de membres de l'association ainsi que sur la composition du comité. Des améliorations ont été étudiées par le comité qui propose une modification apportée dans ces deux domaines :

Art 5 (membres) :

Peuvent être membre de l'association :

- Membres individuels :

o Les habitants du quartier Adret-Pont Rouge, y compris Mallet

o ~~Les locataires d'arcades commerciales (individuel)~~

- Membres collectifs :

~~les~~ partenaires impliqués dans le développement du quartier

- Les fondations immobilières et coopératives
(membres fondateurs dont la liste figure en annexe des statuts)
- Les locataires d'espaces ouverts au public et/ou abritant des activités commerciales
- ~~Les locataires d'arcades commerciales (société)~~

La qualité de membre se perd :

- pour les membres collectifs, par démission écrite adressée au moins six mois avant la fin de l'exercice au comité ;
- pour les membres individuels, par démission écrite adressée en tout temps au comité ;
- ...

Art 14 (comité) :

Le comité se compose de 3 à 9 membres élus par l'assemblée générale, dont 2 membres au minimum ou 3 membres au maximum représentant les fondations et coopératives indiquées à l'article 5.

Soumises au vote de l'Assemblée par la présidente, ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

6. Élections du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres sortants se représentent :

- Damien Clerc (membre collectif FPLC)
- Joana Da Silva (membre individuelle)
- Claude Dupanloup (membre collectif FCLPA / secrétaire)
- Sylvie Fischer (membre individuelle / présidente)
- Tiago Larcher Monteiro (membre individuel)
- Daniel Roth (membre individuel / trésorier)

ainsi que :

- Sebastian Bernardez (membre individuel)

Dans cette composition, le comité est élu à l'unanimité.

Pour la vérification des comptes :

- Kim Durussel
- Yves Gubelmann

acceptent de poursuivre le mandat pour l'exercice 2022 et sont élus à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2022 et fixation du montant des cotisations annuelles

Daniel Roth présente les grandes lignes du budget 2022 qui est équilibré :

Au niveau des produits, nous comptons sur un montant de CHF 5'500, soit :

- les cotisations et dons estimés à CHF 2'500 sur la base de 90 membres environ.
- l'aide financière de CHF 3'000 demandée à Mme Salima Moyard, Conseillère administrative en charge du social, confirmée le vote du Conseil municipal, ce dont nous la remercions chaleureusement.

Au chapitre des dépenses, les prévisions sont les suivantes :

- CHF 2'000 pour les animations et actions de quartier
- CHF 2'180 pour l'entretien et la gestion de l'Espace quartier
- CHF 1'320 pour l'administration, les assurances et le site internet

À noter que les frais relatifs à l'Espace quartier représentent la part à charge de l'AVV, l'autre partie étant assumée par le SASL de la Ville de Lancy.

Pour les cotisations, le comité propose de maintenir les mêmes montants, soit :

- CHF 20.- pour les membres individuels
- CHF 100 pour les membres collectifs.

Sur ce dernier point, il est indiqué que la plupart des **membres individuels** habite les immeubles du chemin des Mérinos, soit 42 membres. Les autres membres (20) se répartissent entre les immeubles de la Place de Pont-Rouge et la Route du Grand Lancy. Un effort doit donc être porté sur le recrutement de nouveaux adhérents, y compris les futurs locataires des immeubles en construction.

Conformément aux statuts, les montants de cotisations proposés pour 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

8. Divers

Proposition pour la **constitution d'un groupement d'achats** auprès de la Coopérative des ateliers paysans (www.cap-artisans.ch). Cette organisation fournit des produits alimentaires issus de l'agriculture paysanne aux collectivités et aux particuliers (viande, pain et lait issus de l'agriculture biologique). Ce service pourrait être relayé auprès des habitant.e.s de Pont-Rouge visa la page FaceBook. Joana Da Silva, se met à disposition à ce sujet.

Des questions se posent au sujet de la **future Ecole de Pont-Rouge**. Tiago Larcher Monteiro informe qu'il s'agira d'un groupe scolaire complet de 16 classes pour tous les degrés de scolarité. Apparemment les délais seront tenus et l'ouverture reste fixée en septembre 2023. L'école intégrera des salles à disposition pour les activités de quartier, y compris l'utilisation des locaux prévus pour le restaurant scolaire.

Sur cette partie du **quartier encore en construction**, un parc public sera aménagé, comprenant un terrain de foot, reliant Parc de la Mairie. À l'extrémité sud un chemin est en voie de création pour relier la Bachet-de-Pesay. Kim Durussel, mentionne que les locataires de la Fondation Camille Martin (62 logements) arriveront dès septembre 2022. Aucun commerce n'est prévu mais il y aura une salle commune à disposition des locataires.

CDU / 26.04.2022



Le Comité AVV :
Sylvie Fischer, présidente
Claude Dupanloup, secrétaire, Daniel Roth, trésorier
Sebastian Bernardez, Damien Clerc, Joana Da Silva, Tiago Larcher Monteiro
association@adret-voies-vives.ch

Ensemble pour la vie sociale du quartier